



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement  
de seuils de participation  
FS/EM/18/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites - RCAR, a déclaré le 27 septembre 2016, avoir cédé sur le marché de blocs, le 23 septembre 2016, 32 795 actions de la société Aluminium du Maroc, au cours unitaire de 1113 dirhams franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le Régime Collectif d'Allocation des Retraites – RCAR ne détient plus aucune action de la société Aluminium du Maroc.

**Contact AMMC :**

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)